

S'inspirer de Saint-Camille

Catherine Caron

Number 768, October–November 2013

Politique municipale : sortir du cul-de-sac

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70211ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Caron, C. (2013). S'inspirer de Saint-Camille. *Relations*, (768), 21–21.

taires, ils sont les seuls à bénéficier de la légitimité du suffrage universel pour représenter la population. À ce titre, il est erroné de leur conférer a priori le statut d'acteurs partiels ou partiels dans le développement territorial et celui des ressources. Reflétant les capacités de leur milieu, ils restent parmi les mieux placés pour animer une délibération collective, délicate et exigeante, autour de l'acceptabilité sociale des projets de développement. Sans leur engagement et leur travail de proximité, il y aura sans doute de moins en moins d'acceptabilité sociale. Chose certaine, le vieux triptyque autocratique «décider-annoncer-défendre» ne peut durer, tant c'est un modèle inefficace qui produit un déni de démocratie, une fracture des communautés et des inégalités territoriales.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le rôle des élus doit donc être revalorisé, mais sous conditions. Dans le cas de Gaspé, des personnalités politiques nationales ont rappelé une évidence: les territoires régionaux ne sont pas des isolats et les choix les concernant doivent être replacés dans la poursuite de l'intérêt général, c'est-à-dire dans les grands débats et choix collectifs engageant l'avenir de la société québécoise. Encore une fois, Gaspé est exemplaire: la municipalité a demandé l'intervention de l'État, précisément parce que les ressources naturelles ne peuvent plus être seulement l'affaire d'experts, soumises à des rapports de force inégaux et à des bricolages d'intérêts localisés. Fort bien. Mais il faut avoir de la suite dans les idées: si la municipalité n'est pas seulement une quasi-administration appliquant des décisions prises ailleurs, alors le gouvernement provincial ou national ne dispose pas non plus du monopole de l'intérêt général. Celui-ci se construit par le dialogue entre deux processus démocratiques (national et local) de formation d'un intérêt commun, animé par des acteurs qui disposent, à ces deux niveaux, de la légitimité du suffrage universel.

On le sait, la question municipale est complexe et délicate. La place traditionnellement très limitée qu'occupent les municipalités au Canada est, depuis quelques années, discrètement revalorisée par des politiques publiques qui, comme la Politique nationale de la ruralité, démontrent les vertus (relatives mais réelles) d'arrangements faits à plusieurs niveaux, articulant le niveau national et le local, le centre et la périphérie, le milieu urbain et le rural. Certains suggèrent qu'est venu le temps d'un aggiornamento: les défis de la société québécoise exigeraient de reconnaître aux municipalités un rôle créateur qui leur permettrait d'incarner à leur niveau les principes de démocratie, de subsidiarité, de souplesse et d'efficience.

Le renouveau démocratique, au niveau municipal, va de pair avec l'attribution d'un rôle nouveau aux territoires (sur fond d'épuisement de l'échange historiquement inégal entre les grandes entreprises et les communautés locales).

Le regain politique observable au sein des communautés locales s'articule autour d'enjeux liés aux ressources naturelles qui suscitent à maints endroits des contestations et des revendications. Pour arriver à renouveler le modèle, il faudra sans doute plus que du pétrole. Et pourquoi pas des idées? ●

S'inspirer de Saint-Camille

CATHERINE CARON

Et si c'étaient les citoyens qui avaient les meilleures idées pour le développement économique de leur municipalité? Pourquoi toujours miser sur des acteurs extérieurs? C'est le choix qu'ont fait les habitants de Saint-Camille, un village de 500 habitants situé dans les Cantons-de-l'Est, qui semblait voué à disparaître et qui est aujourd'hui vu comme un modèle de revitalisation où citoyens et élus ont su travailler ensemble, dans l'intérêt public. Une approche territoriale (plutôt que sectorielle), un souci de construire ensemble une cohésion sociale et intergénérationnelle ainsi qu'une véritable démocratie participative les ont guidés pour faire naître différents projets. Un article de Bernard Cassen dans *Le Monde diplomatique* (août 2006), le livre de Jocelyne Béique *Saint-Camille, le pari de la convivialité* (Écosociété, 2011) et le documentaire *Les irréductibles* d'Isaac Isitan ont fait connaître cette aventure exemplaire.

Ensuite, pourquoi les citoyens de partout au Québec ne pourraient-ils pas se protéger des importantes lacunes de la *Loi sur les mines*, qui ont de graves conséquences sur leurs droits, leur santé, leur territoire et leur environnement? À Saint-Camille, le conseil municipal a refusé à la compagnie minière Bowmore¹ l'accès à ses terrains municipaux. Le comité Mine de rien a pour sa part participé au Moratoire citoyen, une mobilisation d'envergure nationale visant à ce que les citoyens de partout au Québec puissent imposer un moratoire chez eux, en envoyant une lettre interdisant l'accès à leur propriété à la compagnie détenant un titre minier, gazier ou pétrolier sur leur terrain.

Un esprit d'audace, de créativité, de résistance et de solidarité souffle à Saint-Camille. De quoi inspirer des élus et citoyens d'autres villages du Québec et aussi d'ailleurs.

1. Voir J. Nadeau, «La force d'un moratoire citoyen», *Relations*, n° 755, mars 2012.

L'auteure est rédactrice en chef adjointe à *Relations*